



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'Union Régionale HLM de Nouvelle-Aquitaine et l'Établissement public foncier de Nouvelle-Aquitaine s'associent en faveur du logement social

Signature de la Charte partenariale pour le logement et la mobilisation du foncier entre l'Union Régionale HLM de Nouvelle-Aquitaine (UR HLM de Nouvelle-Aquitaine) et l'Établissement public foncier de Nouvelle-Aquitaine (EPFNA). En présence de Madame Fabienne Buccio, préfète de la région Nouvelle-Aquitaine, Madame Muriel Boulmier, présidente de l'URHLM et Madame Laurence Rouède, présidente de l'EPFNA,



Mardi 28 septembre 2021 – congrès HLM au parc des expositions de Bordeaux. L'UR HLM de Nouvelle-Aquitaine et l'EPFNA poursuivent les mêmes objectifs de soutien de la production de logements sociaux dans le territoire régional. En accompagnement des bailleurs sociaux, ils répondent aux mêmes enjeux d'accélération, de diversification et de rééquilibrage territorial de l'offre locative et en accession sociale. Ces enjeux concernent tout particulièrement les communes qui ne respectent pas les objectifs de l'article 55 de SRU et font l'objet accompagnement spécifique, tant de la part des services de l'Etat que de l'EPFNA.

Sylvain Brillet, directeur général EPFNA, Emmanuel Hemous, directeur URHLMNA Patrick Amoussou-Adeble SGAR, Muriel Boulmier présidente URHLMNA, Laurence Rouède Présidente EPFNA

La charte partenariale signée le 28 septembre vise à renforcer leur partenariat pour répondre aux besoins des ménages modestes néo-aquitains, en favorisant la réalisation des projets de réhabilitation ou de construction en maîtrise d'ouvrage directe des organismes Hlm.

Elle constitue un document de référence pour une politique ambitieuse de développement du parc de logements abordables pour le plus grand nombre et de mobilisation du foncier, étape indispensable à tout projet et particulièrement sensible dans les secteurs les plus attractifs où se loger devient inaccessible. Les signataires s'engagent à mobiliser leurs compétences et leurs moyens pour la réussite de cette dynamique au service des territoires.





À propos de l'Union Régionale HLM de Nouvelle-Aquitaine (UR HLM de Nouvelle-Aquitaine)

L'Union Régionale Hlm en Nouvelle-Aquitaine fédère 53 organismes Hlm et représente le mouvement Hlm en région auprès des pouvoirs publics, des milieux professionnels et des médias. Elle mène une mission d'analyse et d'appui à ses adhérents sur tous les dossiers relatifs au logement social pour répondre aux attentes et aux besoins des territoires. L'URHIm Nouvelle-Aquitaine est membre de la Fédération Nationale des Associations Régionales (FNAR), composante de l'Union Sociale pour l'Habitat (USH). Elle est présidée par Muriel Boulmier, administratrice de Procivis Nouvelle-Aquitaine et vice-présidente de la FNAR.

Contacts presse:

Caroline Petit-Brisson & Anne-Laure Guillaume

hlm-na@passerelles.com - 06 21 37 53 45 Site Internet : https://www.urhlmna-habitat.fr/ - Twitter : @URHIm_NA

À propos de l'Établissement public foncier de Nouvelle-Aquitaine (EPFNA)

L'Établissement public foncier de Nouvelle-Aquitaine (EPFNA) achète et reconvertit du foncier (nu ou bâti) pour accompagner les projets des collectivités territoriales. Son action permet aux opérateurs publics ou privés d'acquérir des fonciers prêts à aménager, à des conditions économiques acceptables, pour la réalisation de projets de nature variée (logement, économie, environnement). L'Établissement facilite l'aménagement ultérieur des terrains par des travaux préparatoires (désamianter, dépolluer, ou démolir) mais il ne réalise aucuns travaux d'aménagement (ni voirie, ni construction, ni réhabilitation). Les leviers d'intervention de l'EPFNA, tant en conseil qu'en intervention foncière, accélèrent la mise en œuvre des projets. Ils permettent de prévenir le risque technique, juridique et financier pour les collectivités.

Contact presse:

Charlotte Couvertier, chargée de communication EPF de Nouvelle-Aquitaine charlotte.couvertier@epfna.fr – 05 49 62 63 75 | 07 64 89 27 43 www.epfna.fr twitter: @epfna